

<https://clg-lorris.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article43>

Le CVC, qu'est-ce que c'est ?

- Vie du collège - Conseil de la Vie Collégienne -



Date de mise en ligne : vendredi 10 novembre 2017

Copyright © Collège Guillaume de Lorris - Tous droits réservés

LE CVC est une instance consultative au sein de laquelle les élèves et les adultes dialoguent et coopèrent dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail au collège.

Le CVC doit « être un lieu de dialogue, d'échanges entre tous les membres de la communauté éducative et d'expression libre de suggestions et propositions des élèves ». Il doit permettre de :

- [-] Donner la parole aux élèves (mieux prendre en compte les attentes des élèves pour l'amélioration des conditions de vie).
- [-] Favoriser l'apprentissage des élèves à l'exercice de la vie collégienne et à la citoyenneté (développer de nombreuses compétences du socle commun de connaissance et de culture, notamment Domaine 3 relatif à la formation de la personne et du citoyen et à la construction de son parcours citoyen).
- [-] Favoriser l'expression collégienne et l'encadrer (dialoguer, échanger, débattre).
- [-] Permettre aux élèves d'impulser des projets autour de la culture, solidarité, éducation le bien-vivre-ensemble.
- [-] Valoriser les initiatives des élèves
- [-] Confronter les élèves à la réalité du fonctionnement de l'établissement

Textes de références :

- [-] Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République 2013-595 du 8/07/2013.
- [-] Circulaire 2016-190 du 7/12/2016